



Monsieur le Directeur académique,

Alors que les effectifs ne devaient être que de + 294 élèves en cette rentrée 2016, on annonce déjà près de 300 élèves de plus sur la seule ville de Rennes. On peut donc facilement imaginer doubler ce chiffre sur l'ensemble du département.

Depuis plusieurs années maintenant, le SNUipp avec la FSU35, n'a eu de cesse de répéter que la démographie se porte plus que bien en Ille et Vilaine et qu'elle ne va pas s'affaiblir. En effet, une étude réalisée en 2014 par un laboratoire de géographie de Rennes 2 l'avait déjà montré et prévoyait d'ailleurs une projection très nettement positive aux horizons 2020.

Ainsi, la dotation positive sur le département cette année ne va malheureusement pas permettre de faire baisser la moyenne d'élèves par classe et d'augmenter le P/E. Les enseignants ne vont donc pas se rendre compte, une fois de plus, des moyens engagés puisqu'ils ne sont pas à la hauteur des besoins du département. Ils ne vont percevoir aucun changement. Il est pourtant urgent pour le gouvernement d'investir dans l'école primaire sur un temps long. Les moyennes d'élèves par classe sont très élevées comparées à de nombreux pays de l'OCDE. Dans le département, les classes à 29 ou 30 élèves en élémentaire ne sont pas rares et dépassent bien souvent 30 en maternelle. Les conditions pour favoriser la réussite de tous ne sont donc pas réunies.

Nous vous avons alerté, Monsieur le directeur Académique, lors de la carte scolaire de février du risque de faire presque exclusivement des ouvertures et fermetures définitives. Le département n'avait pas cette habitude, et pour cause : les effectifs peuvent fluctuer de + 20 à - 20 sur certaines écoles sans qu'on puisse le présager au mois de février voire même au mois de juin pour certaines écoles. Si ces mesures définitives permettent d'asseoir les personnels sur un poste dès le mois de mai, elles ne les protègent pas d'une fermeture et d'une éviction en septembre. Quel est donc l'intérêt pour les personnels et les élèves ? Les écoles qui se sont vues attribuer une ouverture définitive, ont donc préparé cette rentrée avec un moyen supplémentaire, avec une répartition d'élèves qu'il faudrait changer une semaine après la rentrée ? Ce n'est pas envisageable. Depuis des années dans ce département, aucun enseignant ne s'est vu chassé de son poste en septembre alors qu'il y était nommé à titre définitif. En décidant de le faire cette année, alors même que rien ne l'indique clairement dans le règlement du mouvement, vous risquez de créer de l'incompréhension et générer de la colère auprès des personnels. Par ailleurs, comment expliquer à une municipalité, qui dès le mois de février a inscrit au budget l'ouverture d'une classe et a engagé des dépenses de matériel, mobilier, personnel, parfois même la location d'une classe, qu'elle ne verra pas l'ouverture de cette classe ?

Nous vous mettons en garde, Monsieur le Directeur académique, contre des décisions auxquelles les personnels ne sont pas préparés et qui ne les protègent pas. Cela risquerait d'être vécu comme un manque de dialogue entre l'institution et les enseignants qui font vivre les écoles au quotidien. Le SNUipp-FSU s'opposera à de telles décisions lors de ce CTSD de rentrée.